

**APPEL D'OFFRES NATIONAL No DNCMP/121/T/2024-2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE MODERNE A LA CLINIQUE PRINCE LOUIS RWAGASORE.**

**Date de publication : 12.8.2024**

**Date d'ouverture des offres : 09.9.2024**

**1. Objet**

La **CLINIQUE PRINCE LOUIS RWAGASORE** lance un Avis d'appel d'Offres National no DNCMP/121/T/2024-2025 pour les travaux de construction d'un Laboratoire Moderne dont les spécifications techniques et les quantités se trouvent dans le bordereau des prix et des quantités en annexe.

**2. Financement du Marché**

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la **CLINIQUE PRINCE LOUIS RWAGASORE**, exercice 2024-2025.

**2. Spécification du Marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National avec publication nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**4. Conditions de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires] et possédant les conditions administratives, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'un des cas d'inéligibilité énumérée aux articles 161 et 162 du Code des Marchés publics.

**Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.**

**5. Allotissement**

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un (1) seul lot.

**6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 ; heure locale, à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de la Direction de la CPLR sis à Bujumbura,  
Commune MUKAZA,**

**Quartier ROHERO,**  
**Avenue Pierre NGENDANDUMWE no 7;**  
**Tél: 22223882/22225137**

Il pourra être obtenu à la même adresse sur présentation :

- d'un bordereau de versement de deux cent cinquante mille francs Burundais (250 000 FBU) non remboursable au compte N° CC 10291 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de la CPLR ;

#### **7. Réunion d'information et visite du site des travaux**

Le soumissionnaire est invité à visiter et à inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa responsabilité, toutes les informations nécessaires pour l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

Une visite du site guidée est prévue en date du 22/08 /2024 à partir de 10 heures.

Au cours de cette visite, des précisions seront données aux soumissionnaires sur la nature et la description détaillée des travaux à faire sur place.

Le lieu de rencontre est la Direction Générale de la CPLR.

#### **8. Délais de validité des offres.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix jours (90) calendaires** à compter de la date d'ouverture des offres.

#### **9. Lieu d'exécution**

**Bujumbura Quartier ROHERO,**  
**Avenue Pierre NGENDANDUMWE no 7**

#### **10. Délai d'exécution**

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum **de neuf (9) mois calendaires**. Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court. Ce délai court à partir de la date de réception du contrat.

#### **11. Dépôt et Ouverture des Offres**

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française et en cinq (5) exemplaires dont un original et (4) copies marquées comme tel devront parvenir à la Direction Générale de la CPLR à Bujumbura, **Avenue Pierre NGENDANDUMWE, ROHERO , BUJUMBURA,** Tel : 22223882/22225137 **au plus tard le 02/09 /2024 à 9 heures**. Elles porteront la mention suivante : « Offre pour les travaux de construction d'un Laboratoire Moderne à la CPLR, N° DNCMP/121 /T/2023-2024. **A n'ouvrir qu'en séance publique du 02/09 /2024 à 9 heures 30 min** ».

Et devront être enregistrées dans le registre spécial de dépôt des offres se trouvant au secrétariat de la Direction Générale.

*lvt*

Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et sera par conséquent directement rejetée.

## 12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse, **Direction Générale de la la CPLR sis à Bujumbura, Commune MUKAZA, Quartier ROHERO, Avenue Pierre NGENDANDUMWE no 7; Tél: 22223882/22225137**

L'ouverture des offres aura lieu le 02/09/2024 à 9 heures 30 min dans la salle des réunions de CPLR. Le Procès -Verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires ou leurs représentants et transmis à la Direction Générale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP doit assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture

## 13. Garantie de soumission

Une garantie de soumission d'un montant de vingt Millions de Francs Burundais (20.000.000FBu) établie suivant le modèle en annexe est exigée. Le chèque certifié n'est pas accepté.

**N.B : L'absence de la présente garantie entraine le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse.**

## 14. Demande de renseignements ou d'éclaircissements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maitre d'ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Il répondra à l'Entreprise qui en a fait la demande et diffusera la même réponse à toutes les Entreprises ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres, sans toutefois identifier le demandeur.

## 15. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), la conformité au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et à l'Offre financière.

## 16. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

Fait à Bujumbura, le 02/09/2024

LE MEDECIN DIRECTEUR DE LA CPLR

Dr. Bonite HAVYARIMANA.

